

CADOURS

BONNE ANNÉE



ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Le mot des associations
- Le schéma de collecte des ordures ménagères

DOSSIERS

- FR-Alert
- Colloque Risque Climatique et défis sociétaux
- Un peu d'Histoire

EDITO DU MAIRE DE CADOURS



Après deux années de très forte incertitude sanitaire, après une période estivale extrêmement aride qui a marqué nos esprits, comme l'ont été par le passé la sécheresse de 1976 ou la canicule de 2003, les gigantesques incendies de 2022 vont être imprégnés dans notre mémoire. Saluons l'action de nos sapeurs-pompiers locaux pour leur engagement, leur mobilisation et leur investissement aux côtés de leurs collègues des départements de France pour combattre des feux hors normes que nous n'avions jamais connus ou même imaginé sur le territoire français.

La guerre en Ukraine est venue rappeler à l'Europe de fort mauvais souvenirs que nous ne pensions jamais revoir sur notre vieux continent. Cette guerre dont nous n'avons aucune perspective de sortie, risque d'être longue. Souhaitons que les dirigeants du monde entier trouvent une solution de sortie et que l'autocrate russe revienne à une saine raison. Quelle que soit l'issue de ce conflit, une chose est certaine cette guerre n'apportera que la misère, la ruine et des morts.

Nous subissons les effets d'une crise internationale qui provoque une inflation importante et une flambée des coûts des matières premières et de l'énergie. Cela pèse sur le pouvoir d'achat de tout un chacun mais aussi sur les budgets des collectivités.

Notre budget 2023 se prépare dans un contexte préoccupant où le principe d'autonomie financière des communes est déjà remis en cause par la suppression de recettes locales, et où l'autofinancement diminuera avec la baisse des dotations que l'Etat doit verser aux communes. Le tout conjugué à une hausse des missions qui sont confiées aux communes ce qui nous rapproche année après année à un effet ciseaux pour nos finances communales.

Construire un budget, va relever d'un grand casse-tête presque d'une gageure qui nous amènera à faire des choix importants et rendre des arbitrages nécessaires.

Nous devons continuer d'accélérer notre engagement en faveur de la transition énergétique en renforçant les actions à mener dans ce domaine. Nous avons déjà engagé plusieurs chantiers ces dernières années pour remplacer toutes nos productions de chauffage à énergie fossile par des systèmes dit plus vertueux et moins coûteux en consommation.

Nous avons toutes et tous, les utilisateurs de bâtiments publics, administratifs, sportifs, éducatifs, la responsabilité de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Depuis 2020, un plan de remplacement des lampadaires électriques par des LED permettant de réduire la consommation énergétique sera poursuivi et devra, à l'instar de ce que font d'autres communes, être accompagné de nouvelles expérimentations.

Dans le cadre des programmes "petite ville de demain" et "bourg centre" pour lesquels notre collectivité a été retenue, nous menons et mènerons des études et des actions visant à améliorer et adapter notre cadre de vie et notre commune à ses besoins.

Je tiens à remercier celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village qui dans des moments difficiles nous ont montré l'importance et le caractère précieux des relations humaines, des moments partagés si réconfortants et du bien vivre ensemble.

Nous devons, tous ensemble, faire preuve de patience, de courage, de pragmatisme, de résilience, de frugalité énergétique et accorder un sens particulier aux autres pour ce qui sera, j'en suis sûr, une bonne année 2023. En mon nom, au nom du conseil municipal, ainsi qu'au nom de tous les agents communaux, je vous adresse mes vœux et vous souhaite une très bonne année 2023 qui sera emplie de sérénité et d'espoir dans un monde apaisé.

Votre Maire
Didier LAFFONT



INFORMATIONS MUNICIPALES

RECRUTEMENT SERVICE ADMINISTRATIF

Le 1er juillet 2022 est entrée en vigueur une nouvelle réforme des règles administratives pour les communes de moins de 3 500 habitants et les syndicats de communes.

Cela nous impose de nous y conformer et d'adapter nos services en conséquence. Dans ce cadre réglementaire, nous avons procédé au recrutement d'une assistante administrative chargée de la gestion des assemblées, du suivi des délibérations, des dossiers d'aides financières et du suivi des publications. Son temps de travail est réparti sur deux entités, 40% pour la Mairie et 60% pour le SIVS.

SCHÉMA DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

A l'appui de ce bulletin, veuillez trouver ci-joint un communiqué de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans concernant le nouveau Schéma de collecte des ordures ménagères.

CONCOURS "MON BEAU VILLAGE"

Organisé cet été par la Dépêche du Midi, Cadours a remporté le concours "Mon beau village", dans la catégorie "vie locale", grâce au dynamisme de ses commerçants, associations et habitants.

Les manifestations proposées tout au long de l'année attirent un public nombreux, ravi de se retrouver dans une ambiance conviviale. La renommée de nos festivités va bien au-delà des frontières cantonales.



Les finalistes du concours « Mon beau village » lors de la remise des trophées hier./ DDM Frédéric Charmeux. / DDM - FREDERIC CHARMEUX

SÉCHERESSE

Suite à l'épisode de sécheresse de cet été, la mairie de Cadours a distribué un courrier pour connaître les propriétaires impactés. Le recensement des logements sinistrés permettra de compléter la future demande de reconnaissance en catastrophe naturelle "sécheresse". Cette demande ne pourra se faire en préfecture que début 2023. L'arrêté préfectoral sera émis durant l'été 2023, cela ne veut pas dire que notre commune sera reconnue en état de catastrophe naturelle.

Nous vous informerons des suites données à cette démarche.

ANIMAUX ERRANTS

Un nombre croissant de nos concitoyens se plaignent, à juste titre, de la prolifération d'animaux errants dans notre village, induisant gênes et nuisances (excréments, odeurs, cris, etc...).

Nous vous rappelons que l'identification des animaux de compagnie est obligatoire par le biais d'un marquage (puce ou tatouage). De plus, selon le Règlement Sanitaire Départemental, il est interdit de nourrir les animaux errants sur la voie publique (ref: <https://www.la-spa.fr/faq-puis-je-nourrir-un-chat-errant>).

Afin de garder notre village propre et accueillant, merci de ramasser les déjections de vos compagnons à quatre pattes lors de leurs sorties quotidiennes.



Après lecture du compte-rendu moral du Président, ce fut au Trésorier de présenter le compte-rendu financier. Les deux ont été adoptés à l'unanimité.

Puis ce fut l'élection du nouveau bureau qui donna le résultat suivant:

Président honoraire: Mr Edouard DUPOUX

Présidents d'honneur: Mr Alain JULIAN et Mr Didier LAFFONT

Président actif: Mr Henri BEGUE

Vice-Présidents: Mr André MARTRES et Mr Joseph BUSO

Secrétaire: Mme Geneviève DARROUY

Secrétaire Adjoint: Mr Clément BOUE

Trésorier: Mr Daniel LOPVET

Trésorier Adjoint: Mr Gilles CAYREL

Porte-drapeaux: Messieurs Louis FERRERI, Jean-Claude BILLIERES, Gilles CAYREL, André DUPRE

Membres actifs: Messieurs Michel AUDIBERT, André BARTHE, Robert CAVALIN, Jean-Paul CORNAC, Christian DANIHEL, Robert DUPRE, Alain LABUSQUETTE, Jean ZYLA.

A la suite de cette assemblée, de nombreuses personnes ont assisté à la cérémonie devant le Monument aux Morts de Vignaux au cours de laquelle plusieurs Anciens Combattants furent décorés de la médaille de bronze: Mr BILLIERES, Mr LATAPIE, Mr LOPVET, Mr MARTRES, Mr TAUPIAC, Mr ZYLA, Mr CORRIAS. Puis nous sommes passés à la salle des Fêtes de Vignaux pour partager un repas servi à tous les adhérents et sympathisants. Nous remercions Mr le Maire de Vignaux et son Conseil Municipal pour l'accueil qu'ils nous ont réservé et le prêt des salles gratuitement.

Nous avons participé à plusieurs cérémonies le 30 juillet à la stèle du Maquis ROGER à Naples, commune de Drudas, et sur les stèles du Commandant VOISIN et du Capitaine CAMUS sauvagement abattus par les Allemands en juillet 1944 devant l'Abbaye de Sainte-Marie du Désert à Bellegarde. Ces deux officiers étaient des résistants du Corps Franc POMMIES. 14 Portes-drapeaux étaient présents.

Les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées :

- le 10 novembre, en présence des enfants de l'école élémentaire de Cadours, 180 élèves étaient présents devant le monument aux Morts de Cadours. Ce fut très émouvant lorsqu'ils ont chanté la Marseillaise;

- le 11 novembre à 11h30 à Caubiac, à 11h30 à Cabanac-Séguenville, à 11h30 à Drudas, à 12h à Vignaux, à 11h au Castéra, à 17h à Cadours.

Plusieurs Porte-Drapeaux ont participé à toutes les cérémonies.

Le Président des Anciens Combattants de la section de Cadours - Henri BEGUE.

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

L'ASL a été ravie de vous compter nombreux lors de notre spectacle de fin d'année afin de soutenir nos danseurs et gymnastes qui ont pris plaisir à vous présenter leur travail d'une année.

Notre association était heureuse de vous retrouver motivés lors de la journée des associations pour commencer une année sportive en compagnie de nos professeurs, nouveaux et anciens.

Depuis septembre, Manon accueille nos danseuses et danseurs (enfants et adultes) les mardis et vendredis pour des cours de classique ou Modern Jazz.

Madeline, notre nouvelle coach, accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis pour des activités gymniques pendant lesquelles les enfants travaillent leur motricité, leur équilibre, leur souplesse...



Pour les adultes, Ambre notre dynamique prof de gym tonique vous fait bouger tous les lundis soirs.

Emilie propose comme l'année dernière des cours de Pilates, le mardi.

Vous retrouvez l'énergie de Joanna, pour des cours de renforcement musculaire le mercredi soir et de cardio-training le samedi matin.

Marlène, notre éducatrice sportive, expérimentée en "sport santé" accueille des participants toujours assidus depuis plusieurs années pour la gym douce le mardi et le jeudi pour des cours d'équilibre postural. N'oublions pas la marche nordique qui fédère toujours autant de monde les mercredis et dimanches, ainsi que l'APA (activité physique adaptée) pour les personnes en perte d'autonomie le mardi et la marche APA le jeudi après-midi.

Nous remercions Manon pour son spectacle de Noël du vendredi 9 décembre 2022.

Dans les événements à venir, nous vous informons :

- de la tenue de notre Assemblée Générale le 27 janvier 2023
- du spectacle de fin d'année Samedi 24 juin 2023

Pour nous contacter :

- Site internet : <https://aslcadours.assoconnect.com/page/1978541-accueil-rentree-2022>
- mail aslcadours@yahoo.fr
- facebook de l'ASL

Sportivement

JUDO COTEAUX DE SAVE

Un beau début de saison au Dojo de Cadours

Judo Coteaux de Save compte plus de 90 licenciés, âgés de 4 à plus de 60 ans, venant pratiquer le judo au Dojo de Cadours (une moyenne d'une vingtaine de pratiquants à chaque séance).

Les premières compétitions ont eu lieu. Nos adhérents ont remporté des titres :

- Tournoi d'Auch où Nolwen marque ses 20 premiers points pour la ceinture noire...
- Trophée de Beaumont de Lomagne d'où Axel, Noa et Yanis reviennent médaillés.

D'autres compétitions sont à venir...

Le club propose régulièrement des stages :

- Celui de Toussaint a connu son succès habituel.
- Lors du stage de Noël, une demi-journée pour les plus grands sera consacrée « aux gestes qui sauvent » avec les pompiers de Cadours.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE CADOURS (APEEC)

Notre association, qui compte à ce jour une dizaine de membres actifs, a pour objet de collecter des fonds, reversés en faveur des projets et actions décidés par l'équipe enseignante de l'école élémentaire de Cadours. Nous recherchons toujours des parents bénévoles pour nous aider ponctuellement lors de la mise en place des divers événements. Le développement de l'association génère un réel impact sur le soutien que nous pouvons procurer.

L'année scolaire 2022-2023 marque la reprise du voyage de fin d'année, qui permettra aux 182 élèves de l'Ecole Primaire de partir en mars 2023 en classe découverte.



Pour les aider à financer ce voyage, nous avons déjà récolté des fonds grâce :

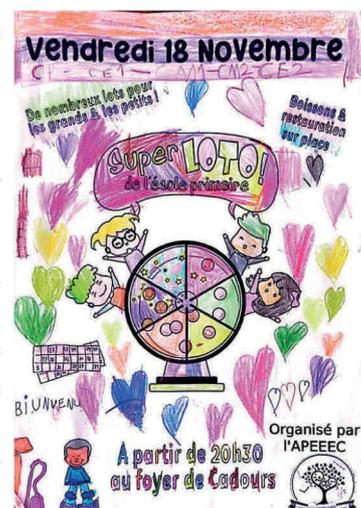
- au loto qui a eu lieu le 18 novembre dernier
- à la vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année.



Nous serons aussi actifs en 2023 :

- le 19 mars : pour tenir la buvette du Salon du Livre
- le 16 avril : par l'organisation d'un vide grenier
- en fin d'année : à l'école par la tenue d'une kermesse
- le jour de la rentrée avec un nouveau petit déjeuner offert aux enfants et parents devant l'école.

Continuons à créer du lien entre parents de l'école et à offrir aux enfants de beaux souvenirs !



Rejoignez-nous sur :

notre page Facebook <https://www.facebook.com/APEEEECadours/>

notre mail : apeec31@gmail.com

CONFRÉRIE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS

La confrérie de l'ail violet de Cadours a réuni fin août ses membres pour accueillir en son sein 4 nouveaux membres et deux parrains à l'occasion de son deuxième chapitre. Le dimanche 28 août 2022, ce sont une quinzaine de confréries et une soixantaine de confrères qui se sont retrouvés autour de notre confrérie pour introniser les nouveaux ambassadeurs de notre produit AOP.

Tout au long de la saison, les confrères ont également participé à des manifestations chez d'autres confréries et porté hautes les couleurs de l'ail violet de Cadours.

Après l'assemblée générale annuelle en début d'année et les chapitres voisins, le prochain rendez-vous est donné fin août pour le troisième chapitre de l'association.



KARATE SHOTOKAN CADOURS (KSC)

Le Karaté Cadours retrouve le chemin des podiums.

Un début de saison très satisfaisant pour le club de karaté de Cadours, club affilié à la Fédération française de Karaté et Disciplines Associées. Le club compte 110 adhérents et l'activité a bien redémarré. Les différents groupes pratiquent les mercredis après-midi et vendredis soir avec beaucoup de motivation et de plaisir.

Chez les 4 - 6 ans, les Pandas Karaté prennent plaisir à découvrir la discipline, le mercredi de 15h30 à 16h30 autour d'activités pédagogiques variées. Les cours pleins d'inventivités et d'ateliers ludiques leur permettent d'acquérir différentes techniques de karaté.

Les enfants de 7 à 12 ans comme les adultes pratiquent 2 fois par semaine. La transmission étant le fer de lance du karaté, les gradés sont présents au côté des nouveaux : technique, kata, travail à 2, combat... l'apprentissage de cet art martial de défense se fait sérieusement dans une ambiance familiale. Nos compétiteurs ont repris le chemin de la compétition.



Comme d'habitude, l'enseignement de qualité et l'expérience de la compétition des professeurs, l'assiduité et la volonté des compétiteurs ont classé le club de Cadours parmi les meilleurs de la Haute Garonne. Lors du Championnat départemental Kata et Combat, les karatékas ont ramené 17 médailles. Une belle vitrine pour notre village. Cette bonne dynamique se répercute sur l'association, avec l'arrivée cette saison de 2 nouveaux jeunes assistants et également 2 adultes qui viennent de passer en novembre leur diplôme d'animateur fédéral.

L'équipe encadrante autour de Cécile Jousseume, ceinture noire 4ème Dan, se compose de Stéphanie Manuel, 2ème

Dan, Mathys et Sylvain Reboul, Fabrice Neveu, Julie Calvanus, tous 1er Dan et Chloé Calvanus, ceinture marron.

Nous retrouverons les compétiteurs à Cahors le 17 et le 18 décembre pour la première étape sélective de la Coupe de France kata et combat.

Enfin n'oublions pas la discipline proposée par le club tous les mercredis soirs de 20h à 21h : le Karaté Cardio Fitness. Un groupe sérieux qui ne se prend pas au sérieux. Sur une musique entraînante, la professeure dispense un cours dynamique alliant cardio et exercices de renforcement musculaire. Avec ou sans matériel, en entretien physique, dans le cadre d'un programme de remise en forme, pour perdre du poids, homme ou femme, venant de divers horizons, l'inscription peut se faire à tout moment de l'année.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par mail : karatecadours@gmail.com ou au 06 74 29 58 28.



FOOTBALL - CADOURS OLYMPIQUE

Une nouvelle saison a commencé ! Le club a changé de président, a renouvelé son bureau en grande partie et s'est surtout agrandi.

Le club:

Cette saison, nous accueillons 3 nouveaux jeunes coaches pour l'équipe U6 : 2 joueurs de U17 et une grande sœur de joueur. Merci à eux de s'investir dans la vie du club. Nous comptons donc 11 équipes de la catégorie U6 jusqu'à U17, sans oublier les féminines et les vétérans ce qui nous emmène à 180 licenciés dont 22 coaches et dirigeants. Notre équipe féminine U18, s'est beaucoup agrandie cette saison et fait un très beau début de saison. Bravo à elles !

Malheureusement, la reprise a dû se faire en salle, nous n'avons pas pu reprendre sur le stade dès la rentrée la sécheresse et les interdictions d'arrosage ne rendant pas celui-ci praticable, ce qui a retardé la remise en forme de nos joueurs.

Par chance et gentillesse, les clubs de Lévigac et Saint-Paul-sur-Save ainsi que les clubs de FC ouest et de l'entente nous ont prêté leurs terrains ce qui a pu nous permettre de faire des entraînements sur herbe avant la reprise des championnats. Nous les remercions bien chaleureusement.

Avec cette interdiction d'utiliser le terrain, nous avons malheureusement dû décaler notre tournoi annuel de la rentrée prévu le week-end après la rentrée scolaire au week-end de la Toussaint.

Le tournoi :

Nous avons accueilli 36 équipes sur le vendredi et le samedi de tout le département ainsi que des 2 départements voisins le Gers et le Tarn et Garonne. Nous remercions toutes les équipes qui sont venues ainsi que tous les bénévoles qui ont permis de réaliser ce tournoi dans les meilleures conditions car sans nos bénévoles, nous ne pourrions rien faire donc un GRAND MERCI à eux.

Cette saison est marquée par la coupe du monde au Qatar. Le club a donc proposé la diffusion de certains matchs de l'équipe de France.

Les lotos feront également leurs grands retours ! Deux sont prévus : un en février et un autre en mai.

Nous continuons encore et toujours de participer au Programme Éducatif Fédéral.

Au sein du club, 5 projets sont lancés sur la citoyenneté, l'environnement, la santé, ...

Toutes les équipes ont donc participé à octobre rose en écrivant leur nom dans un ruban et en jouant avec un ruban rose le premier week-end d'octobre, ainsi que nos féminines qui ont joué avec leurs maillots roses. Même l'arbitre du club a participé en portant un ruban lors de son arbitrage officiel.



Enfin, nous remercions les joueurs et les bénévoles qui font vivre le club dans une ambiance qui demeure chaleureuse.

Nous remercions la mairie ainsi que le conseil départemental et la région pour leur soutien et leurs subventions.

N'hésitez pas à venir encourager nos joueurs au bord des terrains ! (Toutes les informations sont sur le site <http://co.cadours.footeo.com>) ou de nous suivre sur Facebook et Instagram.

Le bureau de l'association du Cadours Olympique

LOISIRS EN PAYS DE CADOURS

L'association Loisirs en Pays de Cadours, forte de plus de 100 adhérents, vous attend dans une ou plusieurs de ses sections au choix pour passer de bons moments conviviaux. Association multi-activités, vous n'aurez que l'embarras du choix (voir tableau ci-dessous) pour nous rejoindre.

L'année sera ponctuée par notre galette des rois le 7 janvier 2023, notre loto le 22 janvier et une sortie de printemps mi-mai 2023. L'année sera clôturée par l'assemblée générale avec son traditionnel buffet dînatoire le 16 juin 2023.

Adhésion de 12€ pour l'année (hors coût des professeurs pour certaines activités),

Alors n'attendez plus appelez Mme NEULAT au 05 61 85 66 06 ou M. SIMON au 06 07 62 90 03, ils vous donneront toutes les informations utiles.

A très bientôt...

ACTIVITE	LIEU	JOUR	HORAIRE
YOGA	CADOURS	Lundi Mardi	09h45 à 11h00 10h15 à 11h30
	GARAC	Mercredi Jeudi	19h00 à 20h15 18h45 à 20h00
BRIDGE	CADOURS	Jeudi	14h00 à 17h00
TROUPE THEATRE	CADOURS	Vendredi	16h00 à 17h30
SCRABBLE	CADOURS	Lundi	14h00 à 18h00
RECONTRE	CADOURS	2ème et 4ème Vendredi du mois	14h00 à 16h00
COURS THEATRE	CADOURS	Jeudi	Jeunes : 17h15 à 19h00 Adultes : 20h30 à 23h00
BELOTE	CADOURS	Mercredi	Après-midi (tournoi)
MARCHE	CANTON	Mardi Samedi ou dimanche	14h00 à 17h00 14h00 à 18h00
PEINTURE	CADOURS	Jeudi (1 cours / mois)	Matin et après-midi
ARTS CREATIFS	CADOURS	Lundi Vendredi	14h00 à 17h30
PHOTO	CADOURS	Fonctionnement libre	Pas d'horaire précis
SOPHROLOGIE	CADOURS	Mercredi	19h00 à 21h00

ASSOCIATION FÊTE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS

L'association a organisé les 26, 27 et 28 août 2022 la 44ème édition de la fête de l'ail violet à Cadours. Au cœur du village, les stands et exposants artisanaux ont présenté, à un public venu aussi nombreux qu'avant la pandémie, leur savoir-faire et produits locaux. Tout au long du week-end, les animations se sont succédé pour proposer une belle fête, et parmi elles la première course de caisses à savon, le défilé des confréries, le repas spectacle, le concert des baladins de Savenès ou le spectacle équestre.

Les bénévoles de l'association remercient les riverains et commerçants qui permettent la fermeture des rues du centre ville pour que la fête soit belle.

Notez d'ores et déjà que le 45e anniversaire aura lieu - si tout va

bien - les 25, 26 et 27 août prochains avec de nombreuses surprises et un programme entièrement renouvelé.

Le bureau de l'association



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes peut se féliciter et avoir le sourire au lendemain d'une fête locale réussie, le contenu et les sourires y étaient. Feu d'artifice, groupe amateur, orchestre et fête foraine ont fait la joie des habitants du canton.



Kings gong on Fire



ABBYS



Les Souris Volantes



La soirée beaujolais quant à elle s'est jouée sur un ton plus timide, mais les bénévoles du comité ont su proposer une animation joviale et chaleureuse.

Dans nos projets de début d'année, un loto aura lieu le 5/02/2023 et un autre le 2/04/2023.

Nous vous proposons La Soirée saint Patrick le 25/03. Au programme le groupe Irlandais Harry Verdecho, repas (menu à confirmer), différentes bières seront proposées, et un concours sur les réseaux sociaux pour gagner des repas et des consos, plusieurs autres surprises vous attendent.

Toute l'équipe du Comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023.

Festivement. La présidente.

CIRCUIT DE CADOURS-LAREOLE

L'assemblée générale s'est tenue le 9 décembre dernier. Un grand week-end automobile est prévu, à Cadours, les 2 et 3 septembre, avec une bourse auto, moto et matériel agricole sous et autour de la grande halle, ainsi qu'une exposition de voitures.

Quant à la rétrospective, elle se déroulera, comme d'habitude, sur le circuit.



AUTRES INFORMATIONS

ARS - PLAN D'ACTION TERRITORIAL

Dans le cadre de l'engagement de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) en faveur de la lutte contre la désertification médicale, à l'échelle départementale, un comité Attractivité s'est tenu en janvier 2022. Ce dernier a permis d'initier et de poursuivre une démarche de formalisation des plans d'actions territoriaux d'attractivité.

Cette démarche d'élaboration des plans d'action territoriaux a pour objectifs de:

- Partager une stratégie territoriale de soutien à l'attractivité : définir les modes d'action pertinents par territoire;
- Coordonner les actions existantes, co-construire et concrétiser des plans d'action territoriaux adaptés à chaque contexte local et suivre leur mise en œuvre;
- Outiller les acteurs locaux pour poursuivre cette dynamique.

Ainsi, au mois de septembre 2022, deux sessions de travail sur l'attractivité du territoire de Cadours ont été organisées. Leur objectif était la mise en place d'un plan d'action concret et opérationnel. Ces sessions ont regroupées, entre autres, des représentants de l'Agence régionale de santé Occitanie (Délégation Départementale de Haute-Garonne), de la mairie de Cadours et des professionnels de santé (médical et paramédical).

Le diagnostic vis-à-vis de l'attractivité de notre territoire pour les professionnels de santé détaille à la fois:

- les forces: une qualité de vie et de nombreux services pour la population, la proximité de Toulouse, la présence de nombreux professionnels paramédicaux sur lesquels les médecins généralistes peuvent s'appuyer, ...
- des faiblesses: un marché foncier tendu (complexifiant l'accès à un logement et l'acquisition d'un cabinet), une absence de dynamique d'exercice coordonné ou de mobilisation collective des professionnels de santé (comme ce serait, par exemple le cas, avec une Maison de la Santé Pluriprofessionnelle (MSP)), un délai d'attente important pour la prise de rendez-vous (conséquence d'une consommation de soins importante et du faible nombre de médecins sur le territoire).
- des opportunités: des liaisons à créer avec des cabinets existant sur le territoire qui peuvent permettre une fluidification, ...
- des risques: de nombreux départs à la retraite à anticiper à court/moyen terme pour les médecins généralistes, ...

Une première suggestion du plan d'actions (accueil d'étudiants, proposition de stages, collaboration entre médecins, réflexion sur une offre de logement globale avec les municipalités du bassin de vie, mise à disposition de locaux, analyse du fonctionnement d'une MSP ou d'une ESP (équipe de soins primaires), information sur le dispositif d'assistant médical partagé, ...) repose sur plusieurs acteurs:

- Professionnels de santé du territoire,
- Collectivités territoriales,
- Assurance Maladie,
- Agence régionale de santé de la Haute-Garonne.

De nouveaux échanges, visant à une amélioration de l'offre de soins, seront programmés en 2023.



COLLOQUE RISQUE CLIMATIQUE ET DÉFIS SOCIÉTAUX

«L'inquiétante extinction du vivant nous impose de prendre toutes les mesures pour protéger notre unique biosphère»

Un colloque s'est tenu le 13 octobre dernier, à l'Hôtel du Département, sur la transition écologique, colloque animé par animé par des élus du Conseil Départemental. 2 invités à cet évènement se sont exprimés sur ce sujet plus que jamais d'actualité :

Arthur Keller, ingénieur aérospatial de formation, auteur et conférencier expert des risques systémiques, des vulnérabilités des sociétés modernes et des stratégies de résilience collective et de durabilité, a présenté les idées pour concevoir et organiser des sociétés du bien-vivre durables et résilientes.

Cyril Dion, écrivain, réalisateur, poète et militant écologiste français, a présenté son documentaire "un monde nouveau", expliquant le plan d'organisation des territoires en 3 étapes pour faire face à ces risques systémiques et défis sociétaux: résister, s'adapter et régénérer.

Les élus départementaux ont présenté des actions concrètes menées par le Département pour répondre à l'urgence climatique, dont voici quelques exemples:

- Préserver la ressource en eau, avec le projet de territoire Garonne Amont
- Renforcer la protection des Espaces naturels sensibles, en préservant les forêts anciennes, en créant de nouveaux espaces naturels et en adoptant un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt
- Réduire la consommation énergétique en réhabilitant les bâtiments publics

Quelques références, pour aller plus loin:

- Livres : *Les limites planétaires* (Johan Rockström), *La grande accélération* (Will Steffen), *Petit manuel de résistance contemporaine* (Cyril Dion)
- Film : *Demain* (Cyril Dion)
- Documentaires : *Bigger than us* (Flore Vasseur), *Un monde nouveau* (Cyril Dion)



"Un monde nouveau"
surArte

FR-ALERT

Alerter et protéger : déploiement national du dispositif FR-Alert

FR-Alert, le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations mis en place par le Gouvernement, afin de répondre aux obligations européennes, aux besoins opérationnels de gestion de crise et aux attentes légitimes exprimées lors de l'accident de l'usine Lubrizol, est opérationnel depuis le 21 juin 2022.

Ce dispositif, complémentaire de ceux existants, permet aux autorités publiques d'envoyer en temps réel des notifications sur les téléphones portables (Iphone, Android...) des personnes se trouvant dans une zone confrontée à un grave danger afin de les informer sur la nature du risque, sa localisation et sur les comportements à adopter pour se protéger. Son usage est limité aux cas d'urgence, dangers imminents ou en cours, relevant de la Sécurité civile ou engageant la sécurité publique.

FR-Alert repose sur la technologie de diffusion cellulaire (« cell broadcast »). Les messages sont diffusés sous forme d'ondes-radio par les antennes de télécommunication. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable ou de télécharger une application mobile pour recevoir les alertes. **FR-Alert** est automatiquement activé sur les smartphones dotés de la 4G et de la 5G. La diffusion cellulaire est complétée par l'utilisation de SMS géolocalisés (Location-Based SMS), notamment pour les technologies antérieures à la 4G et la 5G. Ce système est compatible avec les générations de réseau plus anciennes telles que la 2G ou la 3G. Ce mode de diffusion se manifeste sous la forme d'un SMS classique.



FR-Alert donne des informations sur :

- la nature du risque (un feu, une inondation, un accident industriel...);
- l'autorité qui diffuse l'alerte (Premier ministre, préfet du département, préfet de police, maire);
- la localisation du danger (établissement, quartier, commune, agglomération, département...);
- l'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...);
- le cas échéant un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.

Les événements justifiant d'alerter les populations sont :

- Événements naturels : inondation, tempête et cyclone, incendie, séisme, tsunami, éruption volcanique...
- Événements biologiques et chimiques : pollution, fuite de gaz, incident nucléaire
- Événements sanitaires : épidémie, pandémie, incident agro-alimentaire...
- Événements technologiques et industriels : panne des moyens de télécommunication, accidents graves sur les réseaux routiers, ferroviaires, maritimes ou aériens, incident industriel...
- Évènement grave de sécurité publique, acte à caractère terroriste.



Que faire en cas de notification d'alerte ?

Grâce au nouveau dispositif **FR-Alert**, si vous vous trouvez dans la zone concernée par un danger majeur, vous recevrez une notification vous donnant des consignes pour :



vous informer



vous mettre à l'abri



vous préparer



vous protéger

Une notification écrite accompagnée d'un signal sonore spécifique et d'une vibration est envoyée vers tous les téléphones présents dans la zone concernée par le danger, même si le téléphone mobile est en mode silencieux.

La notification d'alerte comporte des consignes de mise en sécurité pour se protéger face à ce danger (mise à l'abri, évacuation, colmatage des entrées et fenêtres...) et faciliter le travail des secours et des forces de l'ordre.

Un lien vers un site Internet officiel permet généralement d'obtenir des informations complémentaires. À la réception de l'alerte, il est donc important de bien prendre connaissance de l'ensemble de ces informations et d'effectuer les actions et comportements indiqués afin de se protéger et de réduire les risques d'exposition au danger. La fin de l'alerte fait également l'objet de l'envoi d'une notification.

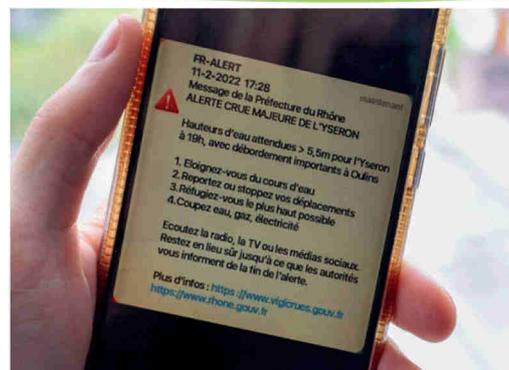
Un site internet est dédié au dispositif **FR-Alert** et comporte des éléments pédagogiques ainsi qu'une foire aux questions :

<https://www.fr-alert.gouv.fr>

Sources : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Article publié le 02 novembre 2022

Dossier de presse du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer du 18 octobre 2022.



Economie d'énergie

Notre pays traverse actuellement une crise énergétique sans précédent. Afin de passer un hiver sans encombre, il nous appartient à tous de faire un effort et de limiter dans la mesure du possible notre consommation d'énergie. Cela passe par de petits gestes du quotidien qu'il nous faut désormais adopter et appliquer.

#1 Je règle mon chauffage à 19° maximum

Le chauffage constitue la principale source de consommation d'énergie. Il est possible de diminuer sa consommation sans incidence sur son confort : en effet, la température recommandée est de 19° maximum lorsque la pièce est occupée en journée.



Je baisse

Les ménages en situation de précarité énergétique peuvent s'adresser aux conseillers énergie (permanence Info Energie le vendredi de 13h30 à 16h à la Maison départementale de proximité) pour être accompagnés et conseillés, et améliorer la performance énergétique de leur logement grâce aux dispositifs d'aide existants.

#2 Je règle mon chauffe-eau à 55° et je reste moins longtemps sous la douche

Moins d'eau chaude consommée, c'est moins d'énergie dépensée pour la chauffer : 10L d'eau chauffée en moins par jour, c'est 10% d'économies d'énergie sur le chauffe-eau par an.

Pour cela, le premier réflexe est de régler votre chauffe-eau à 55 degrés. Vous pouvez également le couper lorsque vous êtes absents 2 ou 3 jours plutôt que de le maintenir inutilement chaud pendant plusieurs jours.



J'éteins

#3 J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés

De plus en plus présents à la maison et parfois en fonctionnement 24h/24, certains appareils consomment plus qu'on ne le croit. Éteindre complètement ses appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à 10 % d'économies d'électricité par an (hors chauffage et eau chaude).

Pour cela, vous pouvez utiliser des multiprises à interrupteur pour éteindre simultanément tous vos équipements et éviter qu'ils ne restent en veille.

#4 Je décale l'utilisation de mes appareils électriques (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) en dehors des heures de pointe

C'est entre 8h et 13h et entre 18h et 20h que les économies d'électricité sont les plus utiles, car c'est à ces moments de la journée que les Français consomment le plus d'énergie.



Je décale



ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS FESTIVES

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

- **Cinéma de plein air**

Dans le cadre du festival du film d'environnement, le 24 août dernier a eu lieu sous la halle aux marchands une projection du film « Bigger than us » sur la thématique des déchets plastiques en Indonésie.

Un peu partout dans le département différents films ont été projetés afin de sensibiliser les spectateurs aux enjeux écologiques.

Ce sujet a donné lieu à un débat animé par l'association FREED, association engagée sur le développement durable. Merci à tous les participants d'avoir animé cette soirée singulière.

- **Fête locale**

La fête locale a bien pu avoir lieu cette année, comme de coutume, le week-end du deuxième dimanche de septembre. Après la messe dominicale, une cérémonie a eu lieu au Monument aux Morts pour honorer la mémoire de nos anciens tombés pour la France lors des différents conflits. Elus, anciens combattants, gendarmes, pompiers et de nombreux Cadoursiens et amis étaient présents.

Nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié offert et servi par l'équipe du comité des fêtes. Ce moment de convivialité permet de se rencontrer et passer un agréable moment, apprécié de tous.

- **Murder Party**

Le 28 octobre dernier, plus d'une centaine de personnes, réparties en 25 équipes, ont participé à la Murder Party. Le but du jeu est simple : Un meurtre a eu lieu et il faut résoudre l'enquête. C'est la société MN Event qui a animé la soirée durant plus de 2h30.

Les Jeunes Ours ont imaginé, fabriqué la décoration et réalisé l'installation. Ils ont également fait venir un food truck pour que les participants puissent se restaurer.



- **Commémorations du 11 novembre**



Le jeudi 10 novembre à 14h30, les enfants de l'école élémentaire, accompagnés de leurs enseignants, ont rendu hommage aux morts pour la France. Après le dépôt de gerbes au monument aux morts, ils ont chanté la Marseillaise et lu le poème «14-18, Folie meurtrière » de Jacques-Hubert FROUGIER, témoignage émouvant des durs combats de la Grande Guerre. Tous nos remerciements à la directrice de l'école élémentaire, aux enseignants, aux anciens combattants ainsi qu'aux familles qui ont participé à cette commémoration.

Le vendredi 11 novembre, les habitants de la commune de Cadours se sont joints aux anciens combattants ainsi qu'aux autorités civiles et militaires pour célébrer devant le monument aux morts le 104ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Un temps fort placé sous le signe du souvenir pour ne jamais oublier le sacrifice de nos soldats morts pour la France, pour la Paix et pour notre liberté. Il y a tout juste cent ans, la loi du 24 octobre 1922 instituait le 11 novembre jour de commémoration nationale.



- **Remise des brevets des collèges**

Le 18 novembre, les anciens élèves de 3ème, ainsi que leurs parents, se sont retrouvés à 18 heures au collège Joseph Rey pour la remise de leur diplôme du Brevet des Collèges, passé en juin dernier. Présidée par Madame Camps, Cheffe d'Établissement et en présence de Monsieur Le Maire, cette cérémonie s'est déroulée dans la bonne humeur. Les élèves étaient très heureux de se retrouver et de revoir leurs professeurs. Cette soirée s'est poursuivie par un moment de convivialité.



- **Spectacle de Noël**

Le dimanche 11 décembre, les enfants de Cadours ont eu le plaisir d'assister au spectacle offert par la municipalité « Ça sent le sapin de Noël » de la compagnie Ktalop. Ce spectacle Clown décalé, drôle et dynamique a enchanté tous les spectateurs enfants et adultes, avant de se clôturer par l'arrivée tant attendue du Père Noël.

Cet après-midi festif s'est accompagné d'un goûter, de la remise de quelques gourmandises et de la traditionnelle photo avec le Père Noël.

- **Marchés nocturnes**

L'été 2022 a connu ses traditionnels marchés nocturnes, animés et festifs.

- **Journées de l'Aïl Violet** - Voir article dédié dans ce bulletin

ÉVÈNEMENTS A VENIR

- **Voeux du nouvel an à la population**

Monsieur Le Maire de Cadours et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux du nouvel an qui aura lieu le vendredi 20 janvier 2023 à 18h30 dans la salle du cinéma de la mairie.

- **Repas Des Aînés**

Nos aînés, les 70 ans et plus, sont invités par le CCAS, le samedi 28 janvier 2023, à midi, au Foyer Municipal. Cette rencontre se fera autour d'un repas offert à tous, une animation est prévue. Ce moment festif leur permettra de se retrouver, de discuter, de rire et de passer une agréable journée. Une invitation leur sera envoyée prochainement.

- **Journée citoyenne**

Comme tous les ans, une journée citoyenne est prévue au printemps 2023. De plus amples informations vous seront communiquées prochainement afin de vous permettre de participer à ce moment de partage.

- **Commémorations**

Chaque année, le Conseil Municipal, aux côtés des associations représentatives des anciens combattants, invite la population à honorer de sa présence, dans un même souvenir, les manifestations mises en place lors des diverses commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre).

La formation du cortège a lieu place de la Halle aux Marchands (à 17h30 pour le 19 mars et le 8 mai et à 17h pour le 11 novembre). Ce cortège est suivi d'un dépôt de gerbes au Monument aux Morts et d'un moment de convivialité.

- **Salon du livre** - Voir article dédié dans ce bulletin

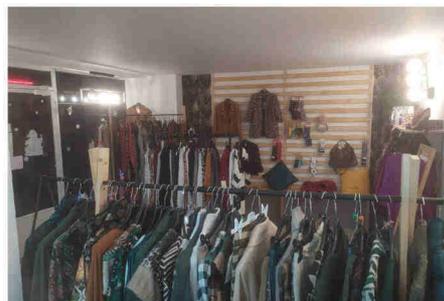


ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

M'TOI

Prêt à porter, bijoux, chaussures et accessoires
du mardi au samedi de 9h30 à midi et de 15h à 19h

15 rue de la mairie



UN PEU D'HISTOIRE

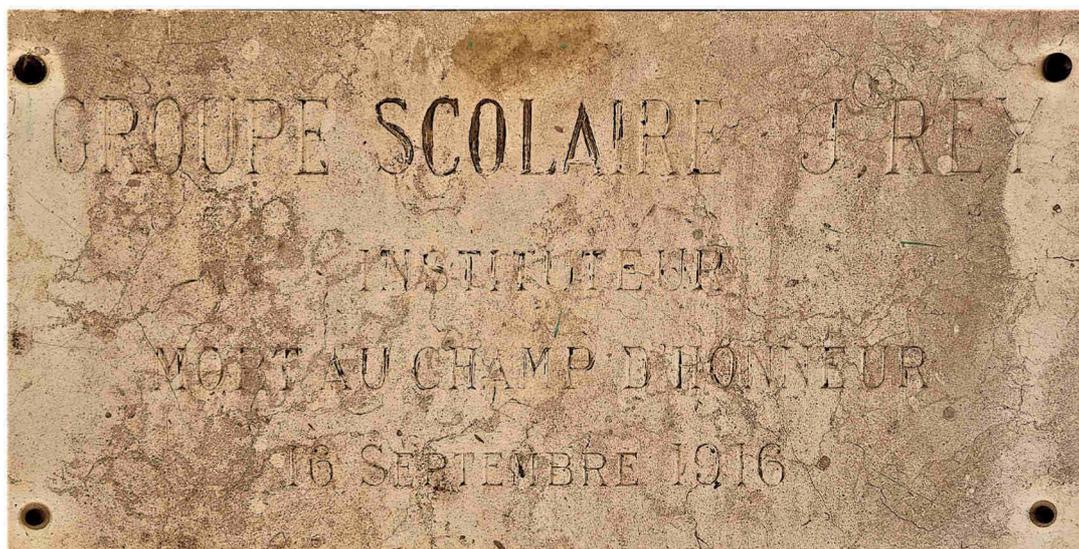
LE COLLÈGE JOSEPH REY



Débutons par un peu d'histoire....

Né le 29 septembre 1887 à Grenade sur Garonne, Joseph REY fut instituteur à Cadours de 1913 à 1916, village où il résida à partir du 3 mars 1914. Mobilisé le 4 août 1914 au sein du 214ème Régiment d'Infanterie, dit « régiment des marguerites » à Toulouse, le sergent Joseph REY participa avec bravoure à plusieurs combats (bataille de la Marne, puis dans les secteurs de la Woëvre et de Reims, bataille de Verdun ...). Titulaire de la croix de guerre et cité à l'ordre du Régiment, cet excellent sous-officier, exemplaire de dévouement et de courage, fut tué le 16 septembre 1916, lors de la bataille de Verdun, au bois de Vaux-Chapitre, dans la Meuse. Le 16 septembre 2016, lors de la cérémonie célébrant le centenaire de la mort de celui qui a donné son nom au collège, les élèves ont planté un arbre du souvenir en son honneur.

Créé à la fin des années 50, le collège Joseph Rey est, à cette époque, le seul établissement d'enseignement secondaire du canton de Cadours. Très petit établissement dont la fermeture était envisagée dans les années 1990, il a vu ses effectifs augmenter rapidement depuis le début des années 2000.



Il a été reconstruit en 2012 sur un terrain de trois hectares, route de Garac. Le Collège Joseph Rey est un établissement d'enseignement public. Le secteur de recrutement s'étend sur 24 communes autour de Cadours (Bretx, Brignemont, Caubiac, Drudas, Garac, Le Grès, Lagraulet-Saint-Nicolas, Laréole, Launac, Puységur, Thil, Vignaux, etc...). Il dispose d'un service de restauration scolaire. Pour l'année scolaire 2022-2023, le Collège Joseph Rey accueille 670 élèves, répartis en 24 classes, de la 6ème à la 3ème.

En 2022, le taux de réussite élevé au Brevet des collèges (soit 92,7 % de réussite dont 77,5 % avec mention) est supérieur à celui des résultats de l'académie de Toulouse (88,5 %).



Sources :

<https://joseph-rey.college.haute-garonne.fr>

Article de la dépêche du Midi du 07/09/2012

LE NOM DES RUES

- Rue du Bicentenaire

En 1989, fut planté en haut de cette rue, à proximité de La Poste actuelle, un arbre (un tilleul) qui fête les 200 ans de la Révolution Française. On peut y lire une plaque, d'où le nom de la rue.

- Place du fort

Érigée au plus haut point de la commune, elle est désignée ainsi par la présence, il y a fort longtemps, d'un château fortifié. Les preuves de son existence ne se révèlent plus qu'à travers une pierre qui se trouve encore dans le « passage du chat », adossée à l'ancien presbytère. Ce château était entouré de fossés (comblés en 1780 : date de la construction de l'église actuelle) et de bois.

Cette place était avant la seule place publique. Elle était soi-disant nommée « La Capéranio » (lieu où logeait un châtelain). Au moment de la Révolution, cette place a dû être recouverte de maisons éparses ; en effet, des empreintes disséminées de silos y ont été découvertes (en creusant le sol), vestiges probables des dispositifs aménagés par les habitants pour soustraire leurs grains aux réquisitions de l'autorité. Le puits de cette place date du château ; il a été restauré.

Sources : Syndicat d'Initiative (Eliane Mathieu) / Henri Bégué

ETAT CIVIL (arrêté au 30 novembre 2022)



NAISSANCES

LAVAL Zoé, Isabelle, Josy	09/06/2022
GLEITZ Luca, Jean	12/07/2022
MAHÉ Elon	12/08/2022
GONZALEZ VALLÉE Leïa, Carole, Sabrina	18/08/2022
LARTIGAU Stella	20/08/2022
STANISLAS Isaac, Nathan, Olivier	22/09/2022
STONES Florence, Paloma	07/11/2022
COUSSIEU Aaron, Ethan	20/11/2022



DECES

PERRET, ép. SALLIN, Jeannine, Marie	23/05/2022
DUFFAUT, ép. FAYET, Marie, Jeanne, Antoinette	21/06/2022
MANENC, ép. DESPUJOL, Jeanne, Ginette	03/07/2022
GERSTNER, ép. QUILLOT, Lotte	10/07/2022
LEFIL Richard, Georges, Victor	10/08/2022
DELBOSC, ép. RAVARY, Marie-Jeanne, Marguerite	20/08/2022
BROUSSARD, ép. VOLLET, Yvette, Franchine	27/09/2022
BEZZOLATO Antonio, Baptiste, Renato	29/10/2022
LAUDE Dominique, Jean, Michel	10/11/2022
PEREZ Jean-Claude	30/11/2022



MARIAGE

CLAVERIE Laurine et GARCIA Nicolas	04/06/2022
AMADOR Alyssia et JURAVER Tristan	30/07/2022
DEDE Félicité et BOISLIVEAU Joël	20/08/2022
CARRARA Sandrine et TALLE Samuel	24/09/2022
BANNELIER Juliette et BAYONNE Mathieu	28/10/2022

PACS

CUVELIER Laëtitia et LENFANT Grégory	08/10/2022
--------------------------------------------	------------

Mairie de Cadours - 2 rue Dastarat - 31480



Tél : 05.61.85.60.01

Courriel : cadours.accueil@mairie-cadours.fr

Site Internet : www.mairie-cadours.fr

La mairie est ouverte aux horaires suivants:

- Lundi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Mardi 9h à 12h / 13h30 à 18h
- Mercredi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public / 13h30 à 18h
- Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

l'équipe communication municipale :

Marc JULIAN, Céline FLAMANT, Michèle PONTAC, Régine SACAREAU, Cédric DIANA,
Vincent HAMONIAUX, Maryse INGHILLERI, Baptiste LAFFONT

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

